



A Précigné, le 9 décembre 2020

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(en vertu des articles L.2121-10 et L 2121-11
du Code Général des Collectivités Territoriales)

MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le
Jeudi 17 décembre 2020
à 20 H 00 à la salle des fêtes (petite salle)

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la séance du 15 novembre 2020
- Régularisation élections et indemnités Adjoints et Conseillers délégués
- Les Rivauderies : choix des entreprises et assurance dommage ouvrage
- École la Voutonne : demande de subvention « classe Théâtre »
- Renouvellement des contrats d'assurance
- Ressources Humaines :
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique principal et création d'un poste d'agent de maîtrise (service technique)
 - Création d'un poste en contrat aidé (service administratif)
 - Convention financière de reprise compte épargne temps
 - Mise en place de l'astreinte pour le service technique
 - RIFSEEP pour les agents contractuels
- Échange Garages AL 178 – AO20
- Échange terrain avec Sarthe Habitat (rue des Écoles)
- Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant vote des BP 2021
- Avance subvention– budget 2021 (restaurant scolaire)
- Participation aux frais d'une aide maternelle école St Joseph/St Jean – budget 2021
- Délibérations diverses
- Questions et informations diverses
 - Bilan Dispositif argent de poche vacances automne 2020
 - Rapport Annuel sur 2019 le prix et la qualité du service public assainissement collectif(RPQS)
 - Rapport 2019 déchets



Le Maire
Jean-François ZALESNY

En cas de besoin : Pouvoir joint
Ligne directe salle du Conseil Municipal : 02.43.62.06.25